

MARS-AVRIL 2018

L'ÉCHO

DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



Prochaines séances du conseil

Le lundi 12 mars 2018

Le lundi 9 avril 2018

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



DEHORS EN FAMILLE DU 24 FÉVRIER DERNIER, LA JOIE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS!

SOMMAIRE



Mot du maire
Administration
Environnement
Le service des loisirs

p. 2, 3
p. 4 à 9
p. 10 à 18
p. 19 à 21

Sûreté du Québec
Bibliothèque
FADOQ
Club Optimiste
AQDR

p. 23
p. 24
p. 25
p. 26
p. 27



Le mot du maire...

Bonjour à vous chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous écris depuis mon bureau de la nouvelle Mairie. Laissez-moi tout d'abord vous souhaiter le meilleur pour 2018; que cette année vous apporte bonheur, paix, santé et dynamisme. Une année qui s'annonce bien remplie, car en 2018 débutera la réfection du réseau d'égout et d'aqueduc du village. Nous planchons aussi sur le projet du nouveau chalet des loisirs ainsi que l'agrandissement de la bibliothèque dans les locaux du 241 rue Coutu. La réalisation du budget 2018 fut le premier défi du nouveau conseil municipal. Tout comme vous, nous souhaitons maintenir la charge fiscale à un niveau minimal tout en offrant des services de qualité pour les citoyennes et citoyens et ce ne fut pas de gaieté de cœur que nous avons pris la décision d'augmenter les taxes afin de retrouver l'équilibre budgétaire pour l'année en cours. La direction générale et le conseil travaillent ensemble à l'amélioration des finances et il nous apparaît clair que des choix devront se faire. C'est pourquoi nous avons entamé en février des journées de réflexion sur le développement de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Ces temps d'analyse, pris en dehors du roulement quotidien de la gestion municipale, nous permettront de prendre le recul nécessaire afin de se doter d'une vision stratégique à

moyen et long terme, réaliste et réalisable, dans le but de redynamiser le coin de paradis dans lequel nous vivons.

Dans le dernier Écho, nous souhaitions une longue et belle retraite au maire sortant monsieur Atchez Arbour, mot qu'il n'aura pas eu la chance de lire car au matin du 20 décembre dernier, il fut retrouvé sans vie à son domicile. Ce départ précipité créa une onde de choc pour la communauté au sein de laquelle il a œuvré toute sa vie. Le conseil ainsi que toute l'équipe municipale et moi-même tenons à réitérer nos plus sincères condoléances à son épouse Lucette, ses fils Martin et Benoît ainsi qu'à tous les membres de la famille. Nous tenons également à remercier tous les organismes qui ont participé au bon déroulement des funérailles tenues au centre J.A.L. le 6 janvier dernier : la fabrique de la Paroisse Sainte-Trinité, la FADOQ, les pompiers, les Chevaliers de Colomb et un merci tout particulier à monsieur Jean-Guy Rousseau, le concierge du J.A.L., pour sa serviabilité, lui qui a assuré une présence bienveillante de tous les instants.

Schéma d'aménagement

Le 15 janvier dernier entraînait finalement en vigueur le nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie. Dans les deux prochaines années, la municipalité devra se conformer à ce nouveau schéma. Cette tâche, considérable, consistera à revoir l'ensemble de la réglementation et son application sur le territoire (zones, usages etc.)



Nous y travaillerons de concert avec le service d'urbanisme de la MRC et retiendrons les services d'une firme d'urbanisme.

Premiers répondants

Nous avons reçu une réponse favorable du Ministère de la Santé et des Services sociaux pour la création d'une unité de premiers répondants. Nos pompiers suivront la formation de premiers répondants de niveau 2 afin d'augmenter les chances de survie des victimes d'accident ou malaise. Ils prodigueront des soins médicaux de base afin de stabiliser l'état des victimes lors d'urgence dans l'attente des services ambulanciers. Les formations se feront en avril et l'unité entrera en fonction au cours du mois de mai prochain.

Soirée Optimiste

Lors de la soirée au clair de lune en famille du 20 janvier dernier, organisée par le Club Optimiste, s'est tenue une partie de hockey-bottines opposant l'équipe municipale aux jeunes optimistes. Même si l'équipe municipale a subi une dure défaite d'au moins 11 à 2, le plaisir était au rendez-vous et toutes les activités offertes lors de cette soirée en ont comblé plus d'un. Bravo et merci pour cette belle rencontre. Nous soignons nos courbatures, aiguisons nos bottines et préparons notre revanche pour l'an prochain!

J'aimerais profiter de ce premier Écho 2018 pour dire un immense MERCI aux organismes et à leurs bénévoles qui œuvrent dans la communauté : Les Ami(e)s d'Émélie, La maison des Jeunes Les Mayais, Le Club Optimiste, La FADOQ, La Fabrique de la paroisse Sainte-Trinité, L'AQDR, Le Gît'Enfants, La table jeunesse émélinoise, Le Club des Petits déjeuners, l'OPP de l'École de l'Ami-Soleil, La fête des semences de Lanaudière, le Comité de la bibliothèque, La troupe de théâtre de la 131 nord, les bénévoles aux loisirs et j'en oublie sûrement. Vous êtes le cœur de notre village; des artisans d'humanité. Grâce à votre présence et votre engagement, vous faites de notre modeste communauté un lieu rempli de richesses où se tisse des liens forts. Nous pouvons et devons être fiers de notre beau village, fiers d'être Émélinoises et Émélinois!

De notre côté, je vous assure que les membres du conseil et moi-même travaillons, dans la mesure du possible, à améliorer la qualité de vie à Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

Bien à vous,

Martin Héroux, maire



D'où proviennent les revenus d'une Municipalité :

Il existe différentes sources de revenus pour les Municipalités. La première et la plus importante est la taxation sur la valeur foncière. La taxe foncière pour 2018 représente 69% du revenu de la Municipalité. Notre deuxième source de revenus est la tarification des services. Cette dernière sert à payer pour des services reçus ou des taxes qui sont spécifiques à un secteur. Ce sont généralement des taxes pour les égouts, l'aqueduc, le déneigement, l'enlèvement des ordures et la gestion des matières recyclables.

Les facteurs qui influencent la taxe municipale :

Deux facteurs ont une grande influence sur la répartition du fardeau fiscal des contribuables. Le premier et non le moindre est le nombre de citoyens. Plus il y a de citoyens dans une municipalité et plus l'assiette fiscale est répartie entre un grand nombre de citoyens.

Le deuxième facteur important est la Richesse Foncière Uniformisée (valeur totale de tous les immeubles taxés). La Richesse Foncière Uniformisée permet de mesurer la capacité de générer des revenus d'une municipalité. Plus le RFU d'une Municipalité est élevé et plus elle a la capacité de générer des revenus.

Tableau 1

	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	Saint-Damien	Saint-Zénon	Sainte-Béatrix
Population	1653	2001	1227	1883
Revenus de fonctionnement	2 461 186	3 118 776	2 724 591	2 983 477
RFU Richesse Foncière Uniformisée	185 516 967	299 681 592	215 618 197	253 961 780
Endettement total net par 100\$	0.96\$	1.44\$	0.46\$	0.54\$

En résumé, ce qui caractérise Sainte-Émélie-de-l'Énergie par rapport aux municipalités avoisinantes c'est que nous avons peu de citoyens et que la valeur des maisons est peu élevée. Donc, pour générer des revenus permettant de soutenir le fonctionnement et le développement de notre communauté, nous n'avons d'autre choix que d'augmenter le taux de taxe sur le 100 \$ d'évaluation. De plus, comme la valeur des maisons sur laquelle est imposée cette augmentation est peu élevée, nous accumulons peu de revenus.



L'Augmentation des taxes à Sainte-Émélie-de-l'Énergie :

Comme vous le constaterez dans le tableau 2, il n'y a pas eu d'augmentation des taxes municipales de 2006 à 2017. En fait, les taxes ont diminué pendant 11 ans. Elles sont passées de 1.43 du 100\$ d'évaluation à 0.80\$ en 2016. Les diminutions du taux de taxe correspondent au dépôt de nouveau rôle d'évaluation.

Tableau 2

Taux de taxation du 100\$ d'évaluation



Ajustement des taxes spéciales en 2016 :

En 2016, le conseil a décidé de rapatrier la taxe caserne et camion mousse dans le fonds général. Le conseil considère que toutes personnes ayant un immeuble ou un terrain dans la Municipalité peut avoir besoin, un jour ou l'autre, du service des incendies. Les montants pour le remboursement de l'emprunt sont donc payés par la taxe foncière.



Taxe foncière VS taxe spéciale



Faits saillants :

- Diminution du montant des taxes spéciales de 61 \$ par logement ,
- 2017 Rapatriement de la taxe caserne et incendie dans le fonds général,

Variation dans le budget 2018 :

Administration municipale :

2017	2018	Différence
477 549 \$	591 624\$	114 075 \$

Variation de la dépense :

La réforme du cadastre de notre Municipalité se poursuit depuis maintenant plus de deux ans. Bien qu'elle soit terminée, des rencontres d'informations publiques sont prévues au printemps. Une fois la réforme cadastrale complétée, nous devons mettre à jour notre matrice informatique. Cette mise à jour nous permettra de déterminer plus facilement qui est le propriétaire d'un cadastre, la grandeur réelle du terrain, etc. Afin d'effectuer cette mise à jour, nous devons déboursier un montant de 36 668 \$.

Échelle salariale :

Le 1^{er} mai 2017, le conseil Municipal a adopté une politique des conditions de travail. Cette politique avait comme objectif, entre autres, de verser aux employés municipaux un salaire qui soit compétitif. Pour ce faire, nous avons réalisé, avec une consultante en Ressources Humaines, une étude comparative des salaires dans 21 municipalités. Suite à cette étude, nous avons constaté que les salaires de certains quarts de métier étaient bien en deçà de ceux offerts dans les autres municipalités, ce qui a comme conséquence un plus grand roulement de personnel et la difficulté à



recruter. En 2017, le conseil Municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a adopté une nouvelle politique des conditions de travail incluant une échelle salariale. Dans le budget de 2018, un montant de 8 172.27 \$ est prévu afin de conclure le classement des employés sur l'échelle salariale.

RVER :

La loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite prévoit qu'une municipalité à l'obligation d'offrir un régime d'épargne retraite à ses employés. Par contre, la Municipalité n'a pas l'obligation de cotiser au RVER. Le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a décidé de cotiser à concurrence de 1% pour tout employé cotisant au régime. Par cette mesure, le conseil souhaite garder ses employés et éviter un haut taux de roulement des employés.

Mairie :

Un montant de 43 624.00 \$ a été prévu dans le budget 2018 afin de compléter les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie.

Sécurité Publique :

2017	2018	Différence
335 240 \$	328 227 \$	(7 013 \$)

- La variation s'explique surtout par une augmentation de 8 182\$ pour les services de la Sûreté du Québec.
- Nous avons aussi une augmentation des dépenses dans le département du service de prévention des incendies. Cette augmentation est due à une nouvelle directive de la CNESST qui nous exige de mettre en place des mesures pour éviter que les pompiers soient en contact avec des contaminants.
- Nous avons par ailleurs comprimé nos dépenses pour des services incendie. La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie s'est départie de deux camions d'incendie en 2017, ce qui nous a permis d'économiser 7 500\$ en frais d'entretien.



Loisir :

2017	2018	Différence
138 827 \$	113 481 \$	(25 346 \$)

Chaque saison, nous effectuons une évaluation de nos activités et de la participation citoyennes. Force est de constater que certaines activités sont moins populaires que d'autres. Conséquemment, un certain nombre d'activités ont été retirées de notre programmation. Notamment, le cinéma en plein air, la location de kayaks et de pédalos dans sa forme actuelle, production du cahier de la programmation loisir à l'externe, concours Maisons fleuries et concours de Sculpture sur neige. Bien que ces décisions aient été difficiles à prendre, elles demeurent essentielles afin de diminuer nos dépenses de fonctionnement.

Voirie :

2017	2018	Différence
302 663 \$	275 428 \$	(27 235 \$)

Afin de diminuer les coûts du secteur voirie, nous avons diminué les budgets de différents postes budgétaires. Nous avons comparé les dépenses des trois dernières années afin d'en faire une moyenne qui nous a permis de rapprocher le budget le plus près possible de nos dépenses. Nous avons notamment diminué nos dépenses concernant l'entretien des ponceaux de 4000\$ et l'entretien des fossés de 9000\$.

Hygiène du Milieu :

2017	2018	Différence
384 854 \$	461 975 \$	77 121 \$

L'augmentation des dépenses dans ce secteur est due à une augmentation de 10 381 \$ de la collecte des vidanges et à une augmentation de 8 000 \$ pour la gestion de notre RDD. Un budget de 18 000 \$ a été prévu afin de pomper les boues municipales et de les disposer conformément aux exigences environnementales.



Aménagement et urbanisme :

2017	2018	Différence
98 563 \$	113 528 \$	14 965 \$

L'augmentation dans le secteur de l'urbanisme est due à une augmentation de nos dépenses pour la mise en conformité de nos règlements municipaux au nouveau schéma d'aménagement de la MRC.

SAVIEZ-VOUS QUE...

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

MATAWINIE

La **SADC Matawinie** offre aux entreprises le service d'aide à la recherche de financement et de subventions pour vos projets d'affaires.

Consultez la **SADC**, c'est avoir accès à:

- Du financement et de l'accompagnement personnalisé
- De l'aide pour vos montages financiers
- Des études de marché
- De l'accès à des ressources spécialisées
- Un vaste réseau de partenaires



Contactez-nous
www.matawinie.qc.ca

(450) 883-0717
sadc@matawinie.qc.ca

Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC



Dévoilement du concours **Adoptons un logo !**

Durant tout le mois de novembre, nous avons lancé un concours destiné aux citoyens, pour qu'ils votent pour l'image qui selon eux représente le mieux le Programme de compostage domestique de leur municipalité. L'image ayant reçu le plus de votes devient le logo officiel du Programme.

Roulement de tambour, voici notre logo!!!

Parmi toutes les personnes ayant votées, nous avons procédé au tirage au sort d'un certificat cadeau de 75\$ à la quincaillerie BMR Georges H. Durand Ltée de Ste-Émélie. La personne gagnante est **Sylvie Galarneau**. Félicitations!



L'arbre symbolise l'environnement et la famille et on le retrouve dans le logo de la municipalité

La main positionnée sur les matières représente l'implication de chacun des participants.

Nos formations sur le compostage domestique ont repris! Les prochaines formations seront :

Mercredi	14 mars	19h00
Samedi	21 avril	10h00
Samedi	12 mai	10h00
Mercredi	23 mai	19h00

Salle de la bibliothèque, au 241 rue Coutu

Suite à la formation, vous pourrez recevoir votre trousse de compostage gratuite.



Visitez notre site Internet dédié au Programme de compostage domestique :
www.adoptetoncompost.com/

Aimez la page et suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/adoptetoncompost/





Les toilettes **ne sont pas** des poubelles !

Saviez-vous que certaines matières, lorsque jetées dans les toilettes, **diminuent l'efficacité** des étangs d'aération de la municipalité lors du traitement des eaux usées et qu'elles peuvent même entraîner un **refoulement d'égout** dans la maison et engendrer des coûts de réparation importants ?

Vous avez un **doute** ?



Rappelez-vous que l'eau des toilettes **ne devrait recevoir que des excréments humains et du papier de toilette**. Les autres matières **ne se décomposent pas** dans les étangs d'aération de la municipalité, ce qui a comme conséquence de **contaminer** les boues municipales.



Matières qui **ne vont pas** dans les toilettes :

- Cheveux, poils
- Couches
- Cure-oreilles
- Graisse alimentaire, gras
- Lingettes (de toutes sortes)
- Médicaments périmés
- Papiers-mouchoirs et chiffons
- Restes d'aliments
- Restes de peinture
- Soie dentaire
- Substances chimiques (solvants, pétrole, etc.)
- Tampons, serviettes hygiéniques, condoms
- Terre



L'importance d'avoir de **belles boues** !

Les matières que l'on jette dans les toilettes sont acheminées vers les étangs d'aération pour être transformées en boues municipales (ou « biosolides »). Ces boues contiennent beaucoup de matières organiques et peuvent faire l'objet d'une **valorisation**, par exemple en les épandant sur des terres agricoles. Mais pour être recyclées, les boues doivent être **exemptes de contaminants** (voir liste ci-haut). Si les boues sont trop contaminées, elles seront enfouies et deviendront alors une source de contamination pour le milieu, en plus d'engendrer des coûts de dispositions élevés.

C'est pour cette raison qu'il est important de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes. Collectivement, vous aiderez la municipalité à atteindre les objectifs de valorisation qui lui sont imposés et à **dévier** des sites d'enfouissement des tonnes de matières organiques résiduelles !



IMPACT ET ENVIRONNEMENT



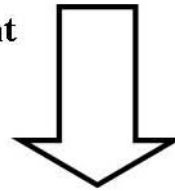
22 mars: Journée mondiale de l'eau

Boire de l'eau est un geste que nous faisons tous sans trop y penser et c'est un excellent geste pour la santé. Mais qu'en est-il pour l'environnement? Y a-t-il une différence entre l'eau du robinet et l'eau embouteillée? Voici quelques questions pour vérifier vos connaissances en la matière:



SELON VOUS:		VRAI	FAUX
1	L'eau embouteillée est meilleure pour la santé.		
2	Une partie de l'eau utilisée pour remplir les bouteilles commerciales provient d'un réseau municipal.		
3	La majorité des bouteilles d'eau sont recyclées après usage.		
4	Une bouteille en plastique se décompose en quelques années.		
5	Il faut beaucoup d'eau et d'énergie pour fabriquer une bouteille en plastique.		
6	L'eau en bouteille est moins dispendieuse.		

Compilez vos résultats! Les réponses se trouvent



Réponses au questionnaire sur l'eau embouteillée

1. **FAUX:** Dans les faits, rien ne permet de dire que l'eau embouteillée est meilleure pour la santé.
2. **VRAI:** Environ 25 % des bouteilles d'eau vendues sur le marché contiennent de l'eau provenant du robinet.
3. **FAUX:** Au Québec, en 2005, un total de 775 millions de bouteilles d'eau ont été consommées et seulement 57 % de celles-ci sont parvenues à un centre de tri.
4. **FAUX:** Il s'écoulera entre 100 et 1000 ans avant qu'une bouteille se décompose (selon le type de plastique utilisé)
5. **VRAI:** Trois litres d'eau sont requis pour la fabrication d'une seule bouteille en plastique de un litre (sans eau dedans!). Il faut également un litre d'essence pour produire trois à six litres d'eau destinée à l'embouteillage.
6. **FAUX.** Le prix de l'eau du robinet est estimé à environ 1 dollar pour 1000 litres alors que celui de l'eau embouteillée est estimé à 1 dollar pour 1 litre.

Au final, mieux vaut remplir sa **bouteille réutilisable** avec l'eau du robinet, vous aurez ainsi de l'eau de qualité et étancherez votre soif sans polluer !



24 mars: Serez-vous du rendez-vous?

Dans le cadre de l'événement «Une heure pour la terre», qui se tiendra le **24 mars prochain, entre 20h30 et 21 h30**, les lumières s'éteindront dans les communautés participantes du monde entier. Organisée par WWF-Canada, cette heure symbolique est devenue «le plus grand mouvement populaire pour l'environnement au monde». Si vous voulez participer à une action concrète visant la lutte aux changements climatiques, c'est l'occasion parfaite! Au total, 6 continents, 24 fuseaux horaires et plus de 170 pays uniront leurs efforts pour revendiquer la production d'une énergie renouvelable (éolien, solaire et hydroélectrique).



Alors, le 24 mars prochain, éteignez vos lumières, vos appareils électriques et vos électroniques superflus...une heure, pour la terre !

Bonne nouvelle !

Nous entendons beaucoup parler ces temps-ci de la «**crise du recyclage**». Toutefois, il est important de souligner que les informations véhiculées dans les médias « ne s'appliquent pas à tous les centres de tri du Québec et force est de constater que le centre de tri d'EBI situé à Saint-Paul-de-Joliette (là où sont acheminées les matières recyclables en provenance de Saint-Émélie-de-l'Énergie) est très loin de ces généralisations ». Ainsi, EBI nous assure « qu'aucune matière avec un potentiel de valorisation actuel n'est enfouie ». Il faut donc poursuivre nos bonnes habitudes et trier les matières recyclables avec soin, pour assurer leur qualité !



Danielle Jacques

Chargée de projets en environnement

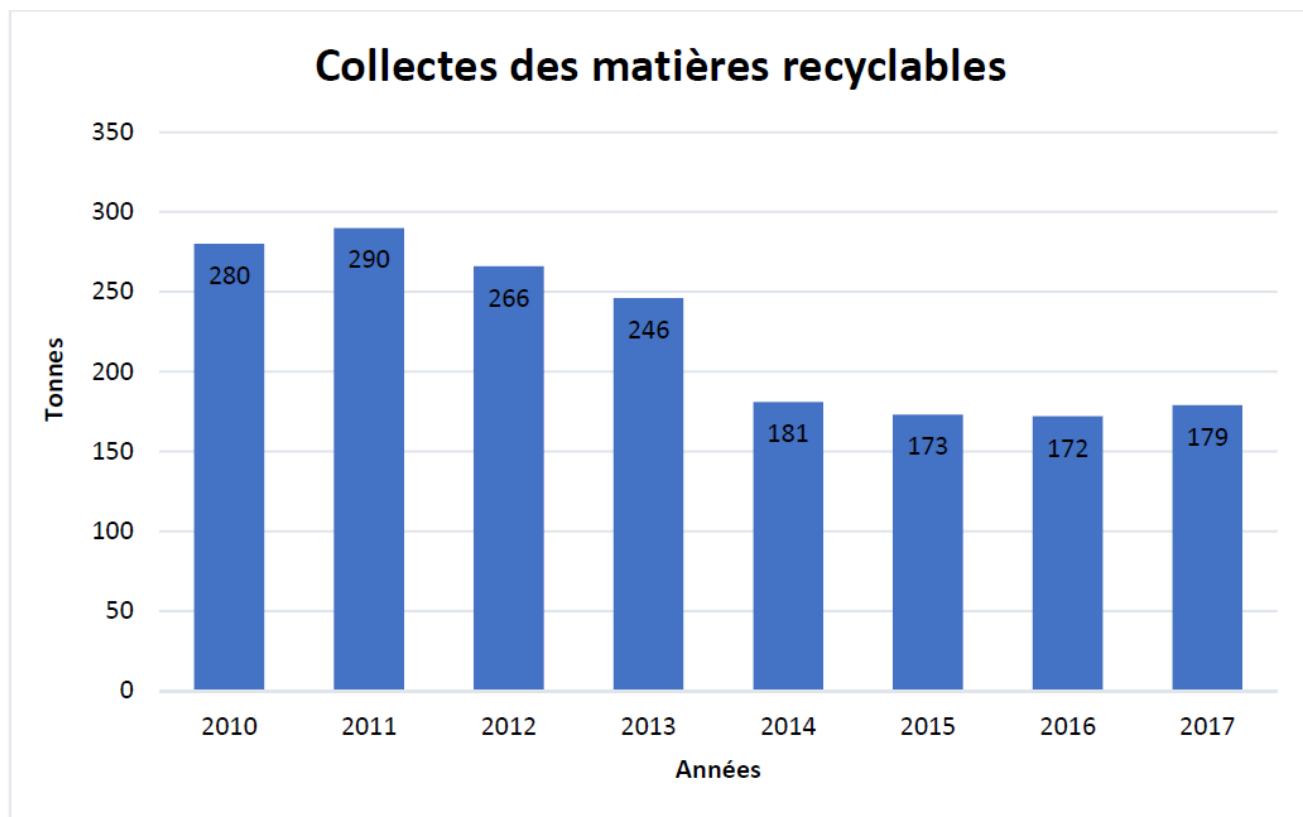
En tant que remplaçante de madame Angéla Guentert, qui sera en congé de maternité durant la prochaine année, j'ai comme mandat principal: *la gestion des matières résiduelles*. Il s'agit de sensibiliser, d'informer, de former et d'accompagner les citoyen(ne)s et les dirigeants d'entreprises vers la bonne gestion des matières résiduelles et l'implantation d'un système de mise en valeur des matières organiques. Pour toutes questions en lien avec l'environnement, n'hésitez pas à me contacter au 450-365-4725 ou par courriel au environnement@steemelie.ca



Bilan de la gestion des matières résiduelles 2017

L'année 2017 étant derrière nous, c'est l'heure des bilans. Pour ce qui est de la gestion des matières résiduelles, voici l'état de la situation.

Matières recyclables



La quantité de matières recyclables collectée dans le cadre de la collecte résidentielle est stable ces dernières années. L'importante diminution dans le graphique entre les années 2013 et 2014 s'explique par le changement de fournisseur de service et de contrat. Le dernier contrat de gestion des matières résiduelles (GMR) incluait la collecte des matières recyclables dans les ICI (industries, commerces, institutions), ce qui explique les volumes plus importants.



RÉDUIRE



RÉUTILISER



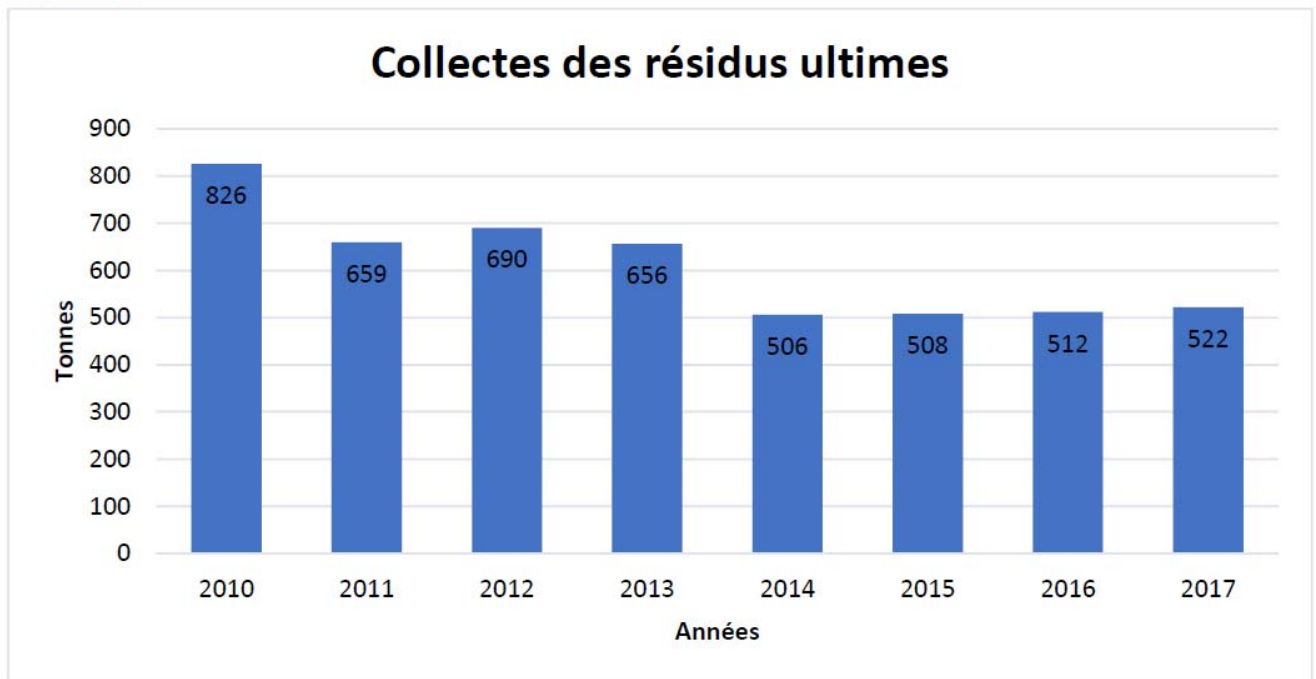
RECYCLER



VALORISER



Résidus ultimes



Pour ce qui est des résidus ultimes, c'est-à-dire les matières qui sont envoyées au site d'enfouissement (incluant les collectes d'encombrants), la tendance est similaire à celle des matières recyclables. Par contre, nous notons une légère hausse dans les dernières années. **Ceci peut être un petit signal pour nous rappeler d'être rigoureux lors du tri de nos matières résiduelles, en privilégiant la hiérarchie des 3-RV et en ne mettant dans nos ordures que les résidus ultimes, c'est-à-dire des matières qui ne peuvent être réutilisées, recyclées, ni compostées. Il faut se rappeler qu'en plus du coût environnemental plus élevé de l'enfouissement (ex : émission des gaz à effet de serre), il en coûte réellement plus cher par tonne, pour le citoyen, d'enfouir une matière résiduelle, que de la valoriser.**

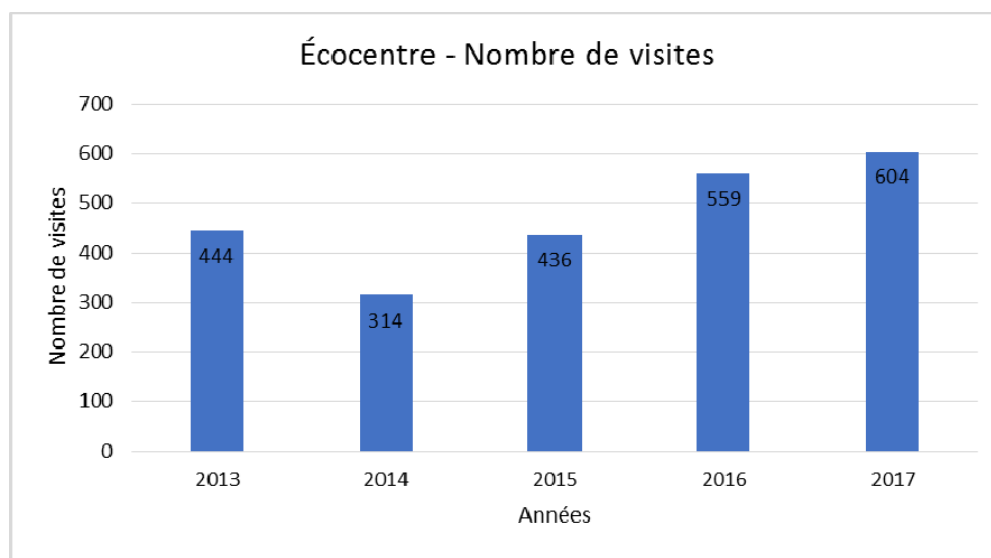




Écocentre

L'année 2017 a encore une fois été positive pour l'écocentre, et ce, grâce à vous! Félicitations!!!

Le nombre de visites au fil des dernières années est en progression, et c'est une bonne nouvelle. L'impact environnemental de votre geste est très positif puisque 93% des matières qui ont transité par le site ont été valorisées. Financièrement, ce mode de gestion est également rentable, car si les matières valorisées avaient été enfouies, il en aurait coûté 12 151 \$ de plus. Il est encourageant de voir que vos efforts de tri à la source des matières portent leurs fruits.



2014 : donnée incomplète

Utilisation de l'écocentre en 2017

93% de valorisation !!

Éléments recueillis qui ont transités par le site en 2017 (sortie)

Élément	Quantité	Unité	Coût	Finalité des 3RV-E	Destinataire
Pneus	735	unités		Recyclage	Recyc-Québec
Bardeau	32,98	tonnes	1 385 \$	Valorisation énergétique	Stéphane Fisette → Centre de Valorisation Michel Charrette (CVMC)
Métal	20	tonnes	- 4 451 \$	Recyclage	Stéphane Fisette
Bois	50	tonnes	3 855 \$	Valorisation énergétique	Stéphane Fisette (broyé en classe CM2 pour être utilisé dans les chaufferies industrielles)
Pêle-mêle (CRD) (Construction, Rénovation, Démolition)	66	tonnes	6 742 \$	75 % Recyclage (50 TM) 25 % Élimination (16 TM)	Stéphane Fisette → Centre de tri des matériaux secs de NDL (Conteneur Recycle)
Béton	73	tonnes	2 199 \$	Recyclage	Jobert
ARPE	4,03	tonnes	- 568 \$	Recyclage	ARPE Québec (Association pour le recyclage des produits électroniques)
RDD (résidus domestiques dangereux)		tonnes		Recyclage et élimination selon les règles de l'art	MRC Matawinie
Propane	122	unités		Recyclé	RapidGaz inc



À titre indicatif :

Coûts	16 461 \$
Revenus	-5 018 \$
Coût net	11 443 \$
Tonnes épargnées de l'enfouissement	231
Coût redevance à l'enfouissement (/TM)	22,24 \$
Coût enfouissement (/TM)	80,00 \$
Coûts épargnés de l'enfouissement	23 594 \$
Coût net écocentre - épargne enfouissement	-12 151 \$
T enfouies	16,64
% valorisation	93

Recyclage de matelas

En 2017, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie s'est dotée d'un conteneur fermé, à l'écocentre, afin d'y accumuler les matelas qui sont acheminés vers un recycleur. Vous pouvez aller porter gratuitement votre vieux matelas durant les heures d'ouverture de l'écocentre ou appeler la municipalité pour une collecte gratuite à domicile. Dans ce cas, prévoyez quelques jours et entreposez le matelas dans un endroit à l'abri des intempéries. En sachant que les matelas ont un poids considérable, plusieurs tonnes de matières résiduelles sont détournées de l'enfouissement. Puisqu'un matelas prend plus de 100 ans pour se décomposer totalement lorsqu'il est enfoui dans le sol, et qu'entre 95% et 99 % des matériaux qui le constituent sont recyclables, cette initiative est une bonne nouvelle. **En 2017, 60 matelas ont été envoyés chez un recycleur!**

<http://www.cremtl.qc.ca/actualites/2015/matelas-en-fin-vie-poubelle-recyclage>

32 frigos en 2017

Horaire des collectes 2018	MARS						
	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
AVRIL							
	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					



Recyclage



Déchets



Résidus verts



Encombrants domestiques



Ecocentre: (593, rang de la Seigneurie) matériaux secs / RDD / app. électroniques / matelas / pneus
Selon l'horaire ci-haut: les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 9h à 16h



Novembre à Avril, l'Ecocentre sera ouvert sur RDV, un vendredi par mois.



DESCRIPTION	QTE	\$ / UN	MONTANT
Détail des appareils:			
FRIGO RESPONSABLE Réfrigérateurs >10 pi3	14	55,00 \$	770,00 \$
Réfrigérateurs <10 pi3		45,00 \$	- \$
Congélateurs >10 pi3	8	55,00 \$	440,00 \$
Congélateurs <10 pi3		45,00 \$	- \$
Climatiseurs	3	35,00 \$	105,00 \$
Déshumidificateurs	3	35,00 \$	105,00 \$
Refroidisseurs à eau	3	35,00 \$	105,00 \$
Celliers		35,00 \$	- \$
Thermopompes		35,00 \$	- \$
Autres	1	35,00 \$	35,00 \$
Total des appareils	32		
1) Économies de CO2 halocarbures (Tm)			
Climatiseurs		2,27	
Déshumidificateurs		3,07	
Refroidisseurs à eau		0,42	
Congélateurs		20,07	
Réfrigérateurs		34,17	
Sous total halocarbures :		60,00	
2) Économies CO2 sur matières recyclées (Tm)		3,05	
Grand Total		63,05	

Certification FrigoResponsable^{MC}

Depuis 2017, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adhère au programme de récupération FrigoResponsable^{MC} offert par PureSphera. Ce programme assure aux municipalités et aux citoyens que les appareils de réfrigération et de climatisation (réfrigérateurs, congélateurs, celliers, refroidisseurs d'eau, climatiseurs, thermopompes, déshumidificateurs) seront traités de façon optimale pour l'environnement et même au-delà des exigences environnementales. PureSphera est le seul fournisseur qui capte et détruit 99,99 % des halocarbures contenus dans les appareils froids, dont la mousse isolante qui contient jusqu'à quatre fois plus de gaz que le circuit réfrigérant lui-même. De plus, l'entreprise récupère à 96 % les matières de ces appareils : acier, aluminium, cuivre, plastiques, huiles, mercure et mousse isolante. C'est un gain environnemental important pour notre municipalité. N'oubliez pas, si vous n'êtes pas en mesure d'aller porter vos électroménagers ou autres articles métalliques ou appareils froids à l'écocentre, contactez la municipalité et les employés de la voirie viendront les chercher gratuitement. En 2017, 32 appareils froids ont été disposés auprès de Pure Sphera, ce qui représente 63 TM de gaz à effet de serre épargnés.





Rapport d'activités 2017

Un aperçu des activités qui ont eu lieu cette année à Sainte-Émélie-de-l'Énergie..

41 ENFANTS AU CAMP DE JOUR
31 cours offerts
13 événements GRATUITS
2 000 \$ en remise de prix

Initiation à l'escalade
Concours Champion de lecture
L'heure du conte
Festival des Petits Bonheurs
Défi santé
Jardin communautaire
Fête Nationale
Brunch des bâtisseurs
Dehors en famille
Camp de jour
Tennis
Patinoire
Maisons fleuries
Cinéma en plein air
Sentier de raquette
Terre de culture, kermesse
Rallye Émélinoise engagée
Kayaks et pédalos
Sculpture sur neige
Marché de Noël
Relai pour la Marche Motetan Mamo



Merci à tous pour votre participation et votre implication



Moniteurs de camp de jour - Centre Jean-A. Leprohon (2 postes)

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Description de tâches :

- Animer et planifier les activités de la programmation
- Voir à la discipline et la sécurité de son groupe en tout temps
- Mettre tout en œuvre pour que chacun des enfants vive un camp de jour agréable
- Être en communication constante avec le coordonnateur pour lui souligner tout problème concernant le groupe;
- Accomplir le travail avec débrouillardise et dynamisme

Exigences :

- Expérience en animation ou dans le domaine du loisir jeunesse
- Leadership, fiabilité, sens de l'organisation
- Personne énergique et motivée
- Être disponible du 2 juillet au 24 août
- Être âgé de 15 ans et plus

Horaire : 7h30 à 17h00 (variable) : 24 à 32 h/semaine (lundi au vendredi)

Salaire : 12 \$ / heure



Agent de loisirs (1 poste)

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Description de tâches :

- Planifier les animations du camp de jour et leur logistique
- Accompagner les animateurs lors des heures d'ouverture du camp
- Soutenir le service des loisirs sur différents dossiers

Exigences :

- Être aux études à temps plein en loisirs ou dans un domaine connexe : animation et recherche culturelle, récréologie, administration.
- Leadership, fiabilité, sens de l'organisation
- Personne énergique et motivée
- Être disponible du 22 mai au 31 août
- Être âgé de 16 ans et plus

Horaire : 40h/semaine selon un horaire variable

Salaire : 14 \$ /heure

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 16 mars 2018

Sara Bellemare

Coordonnatrice aux loisirs

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

460, rue de la Mairie J0K2K0

loisirs@steemeli.ca / Télécopieur : 450.886.9175

Le service des loisirs et autres



Sauveteur/se de plage - Plage municipale 1 poste temps plein – 1 poste temps partiel Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Description de tâches :

S'assurer du respect des règlements de sécurité aquatique et de règles de plage
Assurer en tout temps la surveillance des baigneurs
Effectuer différentes tâches connexes, entretien du site et des équipements

Exigences :

Certificat de sauveteur national – option plage (obligatoire)
Autonomie et initiative
Être disponible du 20 juin au 26 août
Être âgé de 16 ans et plus

Horaire : 10h00 à 18h00 : 24h à 32h/semaine (lundi au vendredi + 1 fin de semaine sur 2)

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 16 mars 2018

Sara Bellemare
Coordonnatrice aux loisirs
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
460, rue de la Mairie J0K2K0
loisirs@steemelie.ca / Télécopieur : 450.886.9175

Bénévolat impôts 2017

De nouveau encore cette année, le service bénévole d'impôts PCBMI des gouvernements fédéral et provincial sera offert chaque mercredi du 14 mars au 25 avril 2018 inclusivement, de 10 heures à 18 heures, au 800 route 343 (bâtiment à gauche du marché Métro, la porte de côté) à Saint-Alphonse-Rodriguez.

Afin d'éviter que trop de gens se présentent au même moment, résultant en une longue attente, il est fortement recommandé de téléphoner aux numéros de téléphones inscrits au bas de cette annonce pour obtenir un R.V. . Au cas d'incompatibilité d'horaire, il est possible d'obtenir un R.V. en dehors des mercredis ci-haut mentionnés, en appelant au 514-863-0591.

Les critères d'admissibilité :

- ♦ Personne seule : 25 000.00 \$ et moins annuel
- ♦ Couple: 30 000.00 \$ et moins annuel
- ♦ 2 000.00 \$ par personne à charge supplémentaire
- ♦ 1 adulte avec 1 enfant à charge : 30 000.00 \$ et moins annuel
- ♦ \$2 000.00 par personne à charge supplémentaire
- ♦ Non admis : personnes décédées, faillite, travailleurs autonomes, gains en capital, revenus de location, dépenses d'emploi

P.S. : Aux personnes intéressées à faire du bénévolat et ayant un peu de connaissance en fiscalité, contacter un des numéros ci-bas

Magdeleine Loiselle
514-863-0591

François Gaudet
450-883-6427

*Si pas de réponse, vous pouvez laisser un message



Nouveauté

**Service de location de conteneurs (roll-off)
pour résidus de métaux et autres.**

***Achat de fer et métaux * Vente de pièces neuves**

***Achat d'auto pour ferraille *Vente de pneus neufs et usagés.**

450-886-9000 ou Steve 450-760-6173

recyclage.syd@live.ca



Desjardins

Caisse du Nord de Lanaudière

Téléphone : 450 886-3843

Sans frais : 1 877-886-3843

www.desjardins.com



Robert Dufault

Représentant en assurance contre
la maladie ou les accidents

La Capitale sécurité financière
Cabinet en assurance de personnes

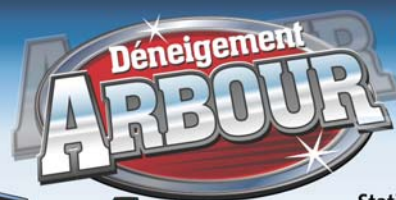
rdufault@pennrep.com

robertdufault.com

La Capitale

Cell.: 438 391-2453
1 855 443-8585
Télec.: 450 443-4395

7005, boulevard Taschereau
Bureau 260
Brossard (Québec) J4Z 1A7



Faites nous confiance
pour un travail
professionnel

Nous délimitons
l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture
Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424



Sylvain Arbour, propriétaire
20, ch du Domaine de l'Érable,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve



- Toiture de bardeau

RBQ 5711-6501-01

Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403



Vol de motoneiges

Les policiers désirent sensibiliser la population sur les vols de motoneiges. Depuis quelques semaines, une augmentation des vols de motoneiges a été observée. Les policiers demandent de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de votre motoneige. Voici quelques conseils de prévention :

- ♦ De préférence, garez votre motoneige dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé;
- ♦ Enchaînez votre motoneige à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;
- ♦ Munissez votre remorque d'un dispositif antivol à l'épreuve des coupe-boulons;
- ♦ Ne laissez jamais votre clé dans le contact de la motoneige;
- ♦ Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre motoneige sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification sera plus facile et la revente plus difficile.
- ♦ Prévenez un voisin de confiance, si vous devez vous absenter.

Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.

Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de son habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Mardis de 17H à 20H
Jeudis de 13H30 à 16H30
Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Nous avons été ravis d'apprendre que notre bibliothèque avait été choisie par **La Guilde du Pain d'Épices** comme sixième récipiendaire d'un don de 1,200 \$ en livres pour enfants. Ce don sera aussi bonifié de 200\$ en livres d'enfants chaque année pendant quatre ans. Quand nous serons prêts à recevoir le don, une petite célébration sera organisée à la bibliothèque, et vous en serez avisés.

Vous savez sans doute que les bureaux de la Municipalité viennent de déménager et que, graduellement, la bibliothèque peut maintenant s'agrandir et rendre les espaces plus conviviaux pour nos usagers. Nous avons malgré tout été tristes de voir partir nos collègues de la Municipalité.

La collection de **DVD et de CD** se renouvelle grâce aux dons de vos concitoyens. Nous remercions sincèrement madame Louise Ducharme qui récemment nous a apporté de nombreux CD et DVD.

Le premier **échange de livres** pour 2018 a eu lieu le mardi 13 février; à vous maintenant de venir découvrir le tout.

Plusieurs **nouveaux achats** à vous signaler : *Paul à Montréal* de Michel Rabagliati; *Il y aura des morts* de Patrick Sénécal; *Astérix et la Transitalique*; et *Les Légendaires* tome 20.

Au plaisir de vous revoir à votre bibliothèque,
France Conochie, responsable



Toc Toc Toc

Yeee! Le printemps arrive ... marmotte ou pas!!!

Bonjour,

Membres FADOQ, je ne peux passer sous silence le décès de Monsieur Atchez Arbour. Il a été un très bon collaborateur et un supporteur inconditionnel. Le comité et les membres FADOQ de Sainte-Émélie offrent leurs sympathies à toute la famille. Depuis janvier, toutes nos activités régulières ont repris : la danse le mercredi après-midi et en soirée, les nouveaux et les anciens brassent la cage.

Le premier samedi du mois, pratique de danse avec Francine Gagné .

Le premier jeudi du mois : bingo à 19 heures, le deuxième jeudi : souper le 8 mars et 12 avril (sur réservation).

Le troisième jeudi : sacs de sable

Le quatrième jeudi : pétanque intérieur

Informations auprès du comité : François Labelle 450-886-5344
 Louise Durand 450-886-3149
 Yolande Mailloux 450-883-8070

Encore une fois MERCI à tous nos bénévoles et nos commanditaires, vous êtes importants pour nous. Je vous signale que tout le monde de 18 ans et plus est invité à nos activités mais il est évident qu'un léger supplément est exigé si vous n'êtes pas membre. Nous sommes présentement plus de 220 membres à Sainte-Émélie. N'oubliez pas que votre carte peut vous faire économiser dans différents commerces, servez-vous-en.

Joyeuses Pâques

Le comité
Par : Aimé-Paul Gervais, secrétaire



Bonjour amis(es) optimiste,

Cette année, notre soirée « sport d'hiver » en famille se déroulait le samedi 20 janvier 2018. Il y avait possibilité de faire des activités d'hiver (raquettes en sentier et patins) ou de participer à notre marche au clair de lune. L'équipe de la municipalité s'est jointe à nous pour faire une partie amicale d'hockey bottines. Nous avons terminé la soirée près d'un feu en servant une collation et en donnant des prix de présences. Toute cette soirée était gratuite pour les participants.

Le 18 janvier, nous avons soupé à l'auberge la Glacière et le 22 février, nous sommes allés au Resto D'Émélie. Nous voulons remercier nos hôtes pour les bons repas et la belle ambiance.

Le 25 janvier, nous avons assisté au spectacle de Jean-Michel Anctil à Trois-Rivières où le rire était au rendez-vous. Le 3 février, nous sommes sortis au Casino de Montréal où nous avons joué quelques heures suivies d'un souper-spectacle mettant en vedette Guylaine Tanguay. Le plaisir et la bonne humeur ont fait de cette soirée un succès. Le 9 février a eu lieu notre soirée aux supers glissades à St-Jean-de-Matha pour une soirée en famille.

Pour la relâche, nous avons planifié quelques activités : supers glissades à St-Jean-de-Matha le vendredi 2 mars, cinéma le mardi 6 mars, piscine à St-Gabriel le jeudi 8 mars ainsi que tous les dimanches soir, ski à Val St-Côme.

Nous voulons remercier Jonatan Archambault pour son implication auprès de nos jeunes de 5 ans et plus, en les initiant au ballon-balai et hockey-bottines, à tous les samedis matin. Nous avons eu une gagnante au concours de dessins de Noël du DCQ, soit: mademoiselle Marilys Loyer Jodoin (1^{ière} position, 3^e année).

Cette année encore, le club s'impliquera pour les différents concours soit : jeunes poètes art de s'exprimer, dictée de la gouverneure, mathématique et mots cachés. Cette participation est rendue possible grâce à l'implication des professeurs de l'école. Nous tenons à valoriser l'estime de soi. Il y aura une finale de zone le 7 avril où nos gagnants iront nous représenter.

Francine Hénault
Présidente 2017-2018
450-886-5052

Pour la liste des activités futures, aussi sur Facebook
«Club optimiste Ste-Émélie-de-l'Énergie »



AQDR

(Association québécoise des retraités et pré-retraités)

Pour la réunion du **13 mars**, nous aurons comme invitée Louise Beaudry qui viendra nous parler des revendications des AQDR concernant le bien-être des aînés.

Au mois d'**avril**, il y aura la cabane à sucre, la date reste à confirmer.

Lise Bergeron, trésorière

IMPÔTS PARTICULIERS



Pour la préparation de vos impôts, contactez :

Carmelle Tessier

510 Leprohon
Sainte-Émélie-de-l'Énergie
450-886-9929

- ♦ accrédité par les gouvernements
- ♦ impôts préparés et envoyés par Internet

CAFÉ-RENCONTRE

Aider sans y laisser sa peau

Gratuit

Offert à toutes personnes intéressées à avoir de **l'information et des outils** afin d'accompagner un proche aîné malade ou en perte d'autonomie.

Comment parvenir à prendre soin de mon proche (conjoint, ami, voisin...)

sans m'oublier?

sans m'épuiser?

Comment puis-je l'aider

dans le respect des besoins de chacun?

Comment accepter qu'il me faudra peut-être ...

un coup de main?



Joignez-vous à nous

Demandez: Martine Audet
Animatrice pour proches aidants

Inscription

450-882-1089

1-888-882-1086



Besoin d'un service de répit?
En faire la demande lors de l'inscription

JOURNAL L'ÉCHO



Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 avril pour la parution de mai / juin 2018
Le 10 juin pour la parution de juillet / août 2018
Le 10 août pour la parution de septembre / octobre 2018
Le 10 octobre pour la parution de novembre / décembre 2018

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés
Martine Pinard 450 886-3823 poste 8
comptes@steemelie.ca

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie (une page maximum)

Tarif actuellement en cours

Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50 \$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle pour l'année	100 \$



À la bibliothèque, un moment de plaisir et de découverte du monde fascinant de la lecture attend les enfants de 2 à 5 ans, **le 7 avril**, madame Carole Savard présentera une histoire de printemps pour faire rêver les enfants. Une comptine et un bricolage suivront l'histoire.

Samedi 7 avril – 10h à 11h15

Rendez-vous à la bibliothèque

241 rue Coutu.

Info : 886-3823, p.5

